



Annulation de la mutation forcée de Kaï Terada par le tribunal administratif de Versailles :

La répression syndicale doit cesser !

Depuis trois ans, Kaï Terada, professeur de mathématiques au Lycée Joliot Curie de Nanterre, et co-secrétaire départemental de Sud Education 92 fait l'objet d'une répression syndicale menée par le Rectorat de Versailles que le SNES-FSU 92 a dénoncé dès l'annonce de sa mutation forcée. Dans les instances et dans la rue, nous avons dénoncé l'arbitraire de la décision, combattu la répression à son encontre et exigé son retour au Lycée Joliot Curie.

Présent lors du rassemblement de soutien lors du jour de l'audience devant le tribunal administratif de Versailles le mois dernier, le SNES-FSU 92 se réjouit de la décision du tribunal prise ce jour d'annuler sa mutation et la réintégration à son poste.

Cette décision est une étape décisive dans ce long combat menée par Kaï Terada, les personnels du Lycée Jolie Curie, et les syndicats du département et de l'académie.

Cette décision est un signal fort. Le SNES-FSU dénonce les conséquences de la loi de transformation de la fonction publique, qui permet à l'opacité et l'arbitraire de régner, et demande que la répression syndicale cesse, dans les Hauts-de-Seine comme ailleurs.

Le jeudi 09 janvier 2025